

Contexte historique

2010

10 janvier. Aux référendums locaux, le « non » au renforcement de l'autonomie l'emporte à 69,8 % en Guyane et à 78,9 % en Martinique.

11 janvier. Funérailles nationales aux Invalides pour Philippe Séguin.

12 janvier. Le tremblement de terre dévastateur d'Haïti entraîne une importante mobilisation de la communauté internationale.

28 février. La tempête Xynthia sur les côtes atlantiques fait plus de 50 morts dans les zones construites en zones littorales submersibles.

Mars. Début de la menace d'« Al-Qaida au Maghreb islamique ».

Mai. L'endettement public colossal de la Grèce marque le début de la crise de la dette dans la zone euro et des politiques d'aide et d'austérité.

Juin. Début de l'Affaire de la milliardaire Liliane Bettencourt.

Décembre 2010. Début du « Printemps arabe », mouvement de contestations populaires dans de nombreux pays du monde arabe.

2011

11 mars. Séisme dévastateur au Japon qui relance le débat sur le risque nucléaire.

31 mars. Mayotte devient un département d'outre-mer.

4-11 avril. Intervention des forces françaises à Abidjan (Côte d'Ivoire)

2 mai. Assassinat du terroriste Ousama Ben Laden au Pakistan.

14 mai. L'arrestation à New-York de Dominique Strauss-Kahn secoue la classe politique française.

25 septembre. Pour la première fois, lors des élections sénatoriales, la majorité au Sénat passe à gauche.

2012

11, 15 et 19 mars. Attentats meurtriers à Toulouse et Montauban.

6 mai. François Hollande (PS) est élu président de la République.

16 mai. Formation du gouvernement Jean-Marc Ayrault.

10 et 17 juin. Aux élections législatives, le Parti socialiste et ses alliés obtiennent la majorité.

2013

Le 11 janvier. Début de l'opération militaire française « Serval » au Mali pour contrer l'avancée des djihadistes qui occupent le nord du pays.

13 mars. Élection du pape François.

19 mars. Début de l'Affaire Cahuzac (suspicions de fraude fiscale).

5 déc. Mort de Nelson Mandela.

2014

27 février. Début de l'affaire Bygmalion.

31 mars. Gouvernement Valls.

Juin. L'État islamique (Daesh) s'affirme en Irak et au Levant.

La crise de la zone euro

« Aux jeunes, je dis: regardez autour de vous, vous y trouverez les thèmes qui justifient votre indignation. »

Stéphane Hessel, *Indignez-vous!* (décembre 2010).

Contexte quotidien

Société

En février 2010, la loi inscrit l'inceste commis sur les mineurs dans le Code pénal. Désormais, l'inceste n'est plus perçu comme une simple circonstance aggravante du viol ou de l'agression sexuelle. De plus, un mineur ne peut jamais être considéré comme consentant dans une relation sexuelle avec un membre de sa famille.

En mars 2010, la loi renforce la lutte contre les violences de groupes (en bande) et la protection des personnes chargées d'une mission de service public.

En mars 2010, entrée en vigueur du service civique destiné à se substituer au service civil mis en place en 2006 lors de la suppression du service militaire. Il s'adresse principalement aux 16-25 ans et leur propose un engagement volontaire d'une durée continue de 6 à 12 mois donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'État, en faveur de missions d'intérêt général reconnues prioritaires pour la Nation.

En mars 2010, le Conseil d'État estime qu'une interdiction générale et absolue du port du voile islamique intégral « ne pourrait trouver aucun fondement juridique incontestable ».

En juillet 2010, la loi relative aux violences faites aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants vise à faciliter le dépôt de plaintes par les femmes et permet la mise en place de mesures d'urgence (évacuation du conjoint violent, relogement en cas de départ du domicile conjugal). Elle crée également le délit de harcèlement au sein du couple et celui de « contrainte au mariage ».

En juin 2011, la loi Besson relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité rend plus rigoureuses les conditions de maintien sur le territoire et d'obtention de la nationalité française.

En février 2012, la journée du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de la « commémoration de la victoire et de la paix », devient aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France », qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.

Le 18 mai 2013, légalisation en France du mariage homosexuel qui permet aux couples homosexuels de se marier et leur ouvre la voie de l'adoption.

En décembre 2013, vote d'une loi qui pénalise d'une contravention les clients de prostituées en France.

Vie économique

En mai 2010, le ministre du Travail annonce le recul de l'âge légal du départ à la retraite de 60 à 62 ans. Dès le lendemain débute un long mouvement social contre le projet de réforme des retraites.

Fin mars 2012, le taux de chômage atteint 10 % de la population active (départements d'outre-mer compris).

En juin 2012, le montant du SMIC brut horaire s'établit à 9,40 euros, soit 1425,67 euros bruts mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures hebdomadaires.

Vie politique et institutionnelle

En mars 2010, aux élections régionales, marquées par une forte abstention de 48,9 % et 4,59 % de bulletins blancs ou nuls, la Gauche obtient 54,1 % des voix et 23 régions sur 26, la Droite obtient 35,38 % et 3 régions, le Front National obtient 17,5 %.

Le 30 juillet 2010, le discours de Grenoble prononcé par le président Sarkozy sur les thèmes de la sécurité, de l'éducation, de la nationalité, de l'immigration et de la politique de la ville, marque une rupture dans la stratégie d'ouverture mise en place depuis 2007 et une droitisation du discours politique.

Au 1^{er} janvier 2011, la population française dépasse pour la première fois les 65 millions d'habitants: 63,1 millions de personnes vivent en métropole, 1,9 million dans les départements d'outre-mer et 795 000 dans les collectivités d'outre-mer. C'est dix millions d'habitants de plus qu'en 1981, et vingt millions de plus qu'en 1958. L'excédent des naissances sur les décès est le principal moteur de la croissance démographique.

En août 2011, la loi sur la participation des citoyens au fonctionnement de la justice pénale et le jugement des mineurs prévoit la présence de deux citoyens, tirés au sort sur les listes électorales, siégeant aux côtés de trois magistrats au sein du tribunal correctionnel (en première instance et en appel) pour juger certains délits passibles d'au moins 5 ans d'emprisonnement, la réduction du nombre de jurés populaires dans les cours d'assises et la création d'un tribunal correctionnel présidé par un juge des enfants pour les mineurs récidivistes de 16 à 18 ans.

En octobre 2011, pour la première fois, des partis politiques (le Parti socialiste et le Parti radical de gauche) organisent une primaire afin de désigner leur candidat commun à l'élection présidentielle française de 2012. En février 2014, promulgation de la loi visant à reconnaître le vote blanc (enveloppe vide ou bulletin vierge) aux élections. En mars 2014, déroute de la Gauche aux élections municipales.

Hygiène, santé, médecine

En novembre 2010, l'AFSSAPS reconnaît que le médicament Mediator est suspecté d'avoir causé la mort de 500 patients et provoqué de graves pathologies cardiaques: début d'un scandale de santé publique. Le 18 décembre 2013, première greffe d'un cœur artificiel à Paris.

Mouvement des idées

Fin 2010, succès international de l'opuscule *Indignez-vous!* de l'ancien résistant et diplomate Stéphane Hessel dans lequel il défend l'idée que l'indignation est le ferment de l'« esprit de résistance » notamment face au creusement des inégalités de richesse et au poids du monde financier dans les choix politiques.

Vie culturelle

CINÉMA: en 2012, *The Artist*, film français muet et en noir et blanc, triomphe aux Oscars à Los Angeles. En 2012, énorme succès populaire du film *Intouchable* qui donne à réfléchir sur la fragilité humaine, le handicap et la solidarité.

CHANSON: le 13 mars 2010, décès de Jean Ferrat.

MUSÉE: le 4 décembre 2012, inauguration du musée « Louvre-Lens », dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

LITTÉRATURE: le 9 octobre 2014, Patrick Modiano reçoit le Prix Nobel de littérature pour l'ensemble de son œuvre.